

BRETAGNE *Keleier Breizh d'he c'hevelerien* info partenaires

La lettre aux élus
et partenaires du
Conseil régional

novembre-décembre 2010 – n°30

ÉDITO

Un pôle unique en France pour le sport de haut niveau

Le Creps (Centre régional d'éducation populaire et de sport) de Dinard est sauvé avec la concrétisation d'un projet novateur : la création du campus d'excellence sportive qui reprend une partie des missions du Creps et s'ouvre à d'autres, à partir du 1^{er} janvier prochain. Lorsqu'en 2008 une réforme du sport de haut niveau a été engagée en excluant la Bretagne de l'excellence sportive, les collectivités publiques et le mouvement sportif breton ont fait front commun. Il n'était en effet pas envisageable de priver la Bretagne, première région sportive de France, d'un pôle pour le sport de haut niveau. Ces dix derniers mois ont donné lieu à de nombreux échanges et concertations pour définir les contours de ce campus, constitué sous forme de Groupement d'intérêt public (GIP). Celui-ci s'appuiera à la fois sur l'Université de Rennes 2 à Villejean et le site de Dinard qui bénéficie de capacités d'entraînement, de restauration et d'hébergement. Il assurera plusieurs missions : le sport de haut niveau, les formations aux métiers du sport, le développement de la recherche scientifique multidisciplinaire en matière sportive, l'accueil des stages du mouvement sportif et des associations de jeunesse et d'éducation populaire. À ce jour, le GIP regroupe douze partenaires, dont l'État et la Région Bretagne. Notre objectif est, à terme, d'étendre ce partenariat sur l'ensemble du territoire breton pour favoriser le développement des pratiques sportives sur l'ensemble du territoire et faciliter l'accès au haut niveau.

Jean-Yves Le Drian
Président du Conseil régional
de Bretagne



À LA UNE

PACTE ÉLECTRIQUE : répondre à l'urgence et préparer l'avenir

AGENDA

Du 3 au 12 décembre : Salon Nautique à Paris

8 décembre : installation du Conseil régional des jeunes à Rennes

16 et 17 décembre : débat sur les orientations budgétaires du Conseil régional à Rennes

Un modèle de cahier des charges pour la numérisation des documents d'urbanisme

La Région Bretagne et l'État animent le projet GéoBretagne, partenariat visant à mutualiser les connaissances de l'ensemble des acteurs publics afin de disposer d'informations géographiques fiables, nécessaires à l'exercice de leurs missions d'intérêt général. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'application de la Directive européenne INSPIRE qui fixe des obligations de diffusion d'informations géolocalisées

décrivant le territoire. La mise à disposition des données géolocalisées permettra, d'une part, de faciliter la réutilisation de ces données publiques par les citoyens et les acteurs économiques et, d'autre part, d'encourager les fournisseurs de services de cartographie à réduire les délais de prise en compte des changements intervenus sur le territoire. Les collectivités bretonnes trouveront sur le portail GéoBretagne un modèle

de cahier des charges pour la numérisation de leurs documents d'urbanisme. Ce modèle a été validé au plan national par le Conseil national de l'information géographique qui s'est largement référé au travail des acteurs bretons.

Pour télécharger le modèle de cahier des charges : www.geobretagne.fr

FORMATION

12 000 personnes à la découverte des métiers !

Organisées à Brest, les sélections régionales des Olympiades des Métiers ont réuni, fin octobre au Parc des expositions de Penfeld, 320 jeunes bretons de moins de 23 ans, en compétition dans plus de 40 métiers. L'objectif de ces JO des métiers est de valoriser les métiers manuels, de détecter des talents et de susciter de nouvelles vocations. Ouverte au grand public, cette manifestation, pilotée par le Conseil régional, a accueilli plus de 12 000 personnes, dont 7 000 scolaires, qui ont pu assister à ces épreuves nécessitant un haut niveau de maîtrise professionnelle. Au terme de la compétition, les jurés professionnels et enseignants ont désigné les 43 médaillés d'or. Apprentis, lycéens ou jeunes salariés, 34 d'entre eux ont rendez-vous du 3 au 5 février prochains à Paris, pour les finales nationales face aux candidats des autres régions de France. L'étape suivante conduira peut-être certains d'entre eux, champions de France de leur spécialité, en octobre 2011 à Londres, pour les finales internationales.

En savoir plus : www.olympiades-bretagne.fr

ENVIRONNEMENT

Parc naturel régional du Golfe du Morbihan : les collectivités se prononcent

La Région Bretagne, maître d'ouvrage du projet, recueillera jusqu'en février prochain l'avis du Département du Morbihan, des 38 communes et six établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) concernés par la création du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan. Les avis porteront sur l'adhésion à la charte et aux statuts du futur syndicat mixte de gestion du parc. L'adhésion volontaire de la collectivité s'engage pour douze ans, la durée de validité de la Charte. Seule l'approbation conjointe de la commune et de son EPCI permettra le classement en Parc du territoire de la commune. Le Conseil régional se prononcera au printemps 2011, à la suite des autres collectivités. L'enquête publique menée cet été a recueilli 90% d'avis favorables via 531 contributions. La commission d'enquête publique a également émis un avis favorable.



En savoir plus : www.golfe-morbihan.fr

EUROPE

Jean-Yves le Drian porte la voix des régions périphériques et maritimes de l'UE

Le 1^{er} octobre, Jean-Yves Le Drian a été élu Président de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM). Issues de 28 pays, les 161 Régions membres de la CRPM représentent aujourd'hui près de 200 millions d'habitants. Elles coopèrent sur des projets concrets pour valoriser leurs atouts, notamment maritimes, et améliorer leur accessibilité. Comme l'a rappelé Jean-Yves Le Drian « la CRPM a un devoir d'action, d'initiative, de proposition et d'interpellation auprès du Comité des Régions et de la Commission »

en faveur d'une politique régionale européenne forte, d'un développement harmonieux de tous les territoires, et de la mise en place d'une politique maritime intégrée qui contribue à la croissance économique de l'UE. Elle est notamment à l'origine d'un projet d'Erasmus maritime, destiné à encourager la mobilité des jeunes européens dans ce secteur.

En savoir plus : www.crpm.org

PACTE ÉLECTRIQUE : répondre à l'urgence et préparer l'avenir

Avec son pacte électrique, la Bretagne souhaite non seulement surmonter sa fragilité électrique, mais aussi être exemplaire par son développement des énergies renouvelables et sa contribution à la réduction des gaz à effet de serre.



Chaque hiver, la Bretagne redoute une rupture de son approvisionnement électrique qui menace particulièrement son activité économique. Les simulations réalisées par Réseau et Transports d'Électricité (RTE) montrent qu'à l'horizon 2020, malgré des efforts importants en matière de maîtrise de demande en électricité et le développement significatif des énergies renouvelables, la demande d'électricité ne pourra être satisfaite sans le recours à de nouvelles capacités de production électrique. Les décisions sur ce dossier relèvent de la compétence de l'État, mais l'enjeu justifie que les collectivités, et en premier lieu la Région Bretagne, s'emparent de la question. Celle-ci a été abordée en 2009 au sein de la Conférence territoriale des collectivités bretonnes et a abouti à la proposition faite au Ministre de l'environnement d'un Pacte électrique breton.

TROIS PILIERS INDISSOCIABLES

Une nouvelle dimension a été donnée à cette réflexion avec la mise en place conjointe par la Région Bretagne et l'État de la Conférence bretonne de l'énergie*. Cette instance de concertation regroupe la plupart des acteurs publics et privés qui œuvrent dans le domaine de l'énergie. En juillet dernier, la conférence bretonne de l'énergie a largement repris l'idée d'établir un pacte autour de trois axes indissociables que sont la maîtrise de la demande en électricité, le renforcement du développement des énergies renouvelables et la sécurisation de l'alimentation électrique.

MAÎTRISER LA DEMANDE

La conférence a retenu le scénario qui prévoit une économie de consommation de 950 GWh à l'échéance 2015 (l'équivalent de la consommation annuelle d'une ville comme Rennes), et de 1 200 GWh à l'échéance 2020. Cette économie correspond à une division par deux d'ici 2015, puis par trois d'ici 2020 du taux actuel d'augmentation de la consommation bretonne d'électricité. Pour y parvenir, les partenaires misent, entre autres, sur l'engagement des filières professionnelles (bâtiment, agroalimentaire, industrie...), la sensibilisation aux modes de chauffage alternatifs à l'électrique, la rénovation thermique des logements, l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments d'élevage et le lancement d'appels à projets « économies d'énergie » spécifiques à la Bretagne.

DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La Conférence bretonne de l'énergie propose de retenir un objectif de puissance installée de production d'énergie renouvelable de 3 600 MW à l'horizon 2020. La part d'électricité

produite à partir d'énergies renouvelables par rapport à la consommation bretonne passerait ainsi de 7% en 2009 à 34% en 2020. L'énergie éolienne (terrestre et offshore) en constitue la part essentielle, avec un objectif de 1 800 MW pour l'éolien terrestre qui correspond à un doublement de la production actuelle et un objectif de 1 000 MW pour l'éolien offshore, incluant l'éolien posé et les premiers parcs éoliens flottants. Il s'agit notamment de planifier le développement des énergies renouvelables en élaborant le schéma des énergies renouvelables en Bretagne, d'accompagner les projets portés par les territoires et de faciliter la concertation autour de ces projets. Un fonds d'investissement permettra d'accompagner les porteurs. Après plus de neuf mois de concertation, la Conférence de la mer et du littoral a récemment permis d'identifier une zone propice au développement de parcs éoliens, au nord de Saint-Brieuc.

SÉCURISER L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

Il s'agit à la fois de sécuriser le réseau de transport et d'assurer un niveau de sûreté de production d'électricité à tout instant. Le pacte proposera, en particulier, la réalisation d'une nouvelle liaison souterraine de 225 000 volts entre Lorient et Saint-Brieuc, la recherche et développement consacrée au réseau intelligent et au stockage, ainsi que le développement de la cogénération. Il prévoit aussi, le plus à l'ouest possible, la mise en place d'une unité de production complémentaire de type « cycle combiné gaz » d'environ 450 MW, pour un appoint de production locale permettant de soutenir le réseau. Un appel à projet sera lancé avant la fin de l'année pour une sélection des candidats à la fin de l'été 2011. L'unité de production devrait être mise en service en 2015-2016.

Il s'agit désormais, pour les trois axes évoqués, de décliner ces grands principes et objectifs en inscrivant des engagements concrets et opérationnels dans le projet de Pacte électrique breton, qui sera signé entre le Conseil régional, l'État, ses établissements publics et RTE. Les signataires souhaitent le décliner par des conventions opérationnelles avec chacun des partenaires prêts à s'engager (collectivités, opérateurs, professionnels...).

* Conférence bretonne de l'énergie : cette instance réunit autour de l'État et de la Région, l'ADEME, les élus et parlementaires bretons, les opérateurs, les syndicats des énergies renouvelables, des représentants de réseaux économique et associatif.

EN BREF

APPEL À L'IMAGINATION

Créez un événement pour la Fête de la Bretagne 2011 !

Chaque année, la Fête de la Bretagne est l'occasion de mettre en avant la Bretagne innovante, attractive et accueillante. La Région Bretagne lance un nouvel appel à projets auprès des collectivités territoriales, associations, regroupements professionnels, établissements de formation, structures culturelles, scientifiques, touristiques... Par cet appel à projets, elle entend favoriser une programmation créative illustrant l'esprit d'innovation et de solidarité en Bretagne, à travers une grande diversité d'ex-

périences culturelles et permettant d'amener tous les publics à partager ce temps de fête. Le soutien financier apporté aux initiatives retenues à l'issue de cet appel à projets sera plafonné à 15 000 euros et ne pourra dépasser 40% du budget total. Le dossier de candidature est à retirer sur bretagne.fr et à déposer **avant le 13 décembre 2010**.

En savoir plus : www.bretagne.fr

LANGUES DE BRETAGNE

Un service public pour la langue bretonne

L'EPCC (Établissement Public de Coopération Culturelle) Office public de la langue bretonne succède à l'Office de la langue bretonne, qui évoluait sous statut associatif. Le nouveau statut d'établissement public permet d'allier souplesse de fonctionnement et rigueur de gestion et renforce la place des collectivités partenaires. Cette meilleure assise juridique, et ce partenariat, représentent la meilleure garantie de pérennité de l'action engagée pour la langue bretonne. Le 15 octobre dernier, Lena Louarn, vice-présidente du Conseil régional en charge des Langues de Bretagne, a été élue présidente de l'établissement, qui, outre l'État, rassemble les Régions Bretagne et Pays de la Loire ainsi que les Conseils généraux du Finistère, du Morbihan, des Côtes-d'Armor, d'Ille-et-Vilaine et de Loire-Atlantique.

En savoir plus : www.bretagne.fr



NUMÉRIQUE

1^{res} rencontres de l'administration électronique en Bretagne

Le syndicat mixte e-megalis organise le 10 décembre prochain à Pacé les premières rencontres de l'administration électronique en Bretagne. Les Rencontres réuniront les élus bretons, les partenaires institutionnels, les responsables associatifs, les entreprises et les journalistes autour de grandes questions et projets en cours dans le domaine de l'administration électronique en Bretagne: les enjeux de la Loi Informatique et Libertés pour les collectivités locales, l'archivage électronique, la diffusion des données publiques, la dématérialisation, le déploiement des services numériques,... La participation aux Rencontres est gratuite mais soumise à inscription obligatoire. Créé en 1999, le Syndicat mixte e-megalis

Bretagne est une structure fédératrice qui regroupe 77 membres: le Conseil régional de Bretagne, les quatre conseils généraux de Bretagne, neuf communautés d'agglomération, une communauté urbaine, 59 communautés de communes ainsi que trois villes (Dinard, Landerneau et Quiberon). Le syndicat mixte e-megalis se positionne comme un outil au service des collectivités et des établissements publics bretons en favorisant le développement des usages et des services d'administration électronique.

Programme et inscription : www.e-megalis.org

FORMATION



Bonnes nouvelles pour les étudiants des formations sanitaires et sociales

Les formations sanitaires et sociales permettent de former des professionnels qualifiés dans des métiers du soin, de l'accompagnement social et de l'aide à domicile. Après avoir décidé la gratuité de la formation d'aide soignant de niveau V en 2007, la Région a étendu cette mesure aux formations d'auxiliaire de puériculture, de vie sociale, d'aide médico-psychologique et d'ambulancier. Parallèlement, la Région Bretagne facilite l'accès aux bourses pour les étudiants inscrits dans ces formations. Ainsi, pour cette rentrée, le Conseil régional a

augmenté le barème des ressources de 1,5% et revalorisé le montant des bourses d'étude, quel que soit l'échelon, de 5,6%. La bourse annuelle de 1^{er} échelon est donc désormais de 1 525 € (au lieu de 1 445 €). La bourse de l'échelon 6 (échelon maximum) est de 4 370 € (au lieu de 4 170 €).

En savoir plus : www.bretagne.fr (politiques publiques/formations formations sanitaires et sociales)

INTERVIEW



“Assurer la transition pour atteindre, en 2020, un nouveau modèle électrique breton”

Dominique Ramard, conseiller régional délégué à l'énergie et au climat

BIP – QUE JUSTIFIE AUJOURD'HUI CE PACTE ÉLECTRIQUE ?

DOMINIQUE RAMARD – La Bretagne produit seulement 8 % de sa consommation électrique. Des risques de coupure en nord Bretagne existent chaque hiver. Ils ont été jugulés de justesse à plusieurs reprises grâce aux outils de gestion du réseau, mais aussi plus particulièrement à l'initiative Écowatt (alertes mails et SMS incitant à réduire la consommation d'électricité lors des périodes critiques). L'hiver dernier, nous avons également testé des boîtiers d'effacement diffus, qui permettent lors des périodes de consommation de pointe de suspendre temporairement la consommation électrique des foyers volontaires. L'objectif est de 300 000 boîtiers installés en 2020 contre 8 000 aujourd'hui.

BIP – QUELLE EST POUR VOUS LA PRIORITÉ DU PACTE ?

D. R. – Sans hésiter, c'est la maîtrise de la demande en électricité, car c'est la mesure qui prépare le mieux l'avenir régional dans un contexte de rareté des ressources et de hausse des prix de l'énergie. Il nous faut absolument ralentir la progression de la consommation électrique bretonne, en faisant des économies d'énergie dans tous les secteurs : habitat, industrie, établissements scolaires... Du fait de la croissance démographique et des usages domestiques, de la progression du chauffage à l'électricité, l'augmentation de la consommation électrique s'accroît deux fois plus rapidement en Bretagne que dans le reste du pays. C'est donc un grand chantier que nous avons face à nous... L'animation à l'échelle des territoires sera un gage de réussite. La deuxième priorité, c'est le développement des énergies renouvelables, et en particulier l'éolien sur terre ou en mer. La Bretagne

bénéficie d'une ressource en vent qu'il faut valoriser. La réponse à l'enjeu énergétique peut être aussi un formidable enjeu industriel pour notre région notamment avec les énergies marines.

BIP – UNE NOUVELLE UNITÉ DE PRODUCTION EST-ELLE NÉCESSAIRE ?

D. R. – Il faut le reconnaître : malgré la maîtrise de la consommation, malgré la multiplication par quatre de la puissance installée en énergies renouvelables, l'écart entre production et consommation restera important, en particulier lors des périodes de pointe où la production électrique renouvelable n'est pas forcément mobilisable. L'arrêt programmé pour 2016 des quatre turbines au fuel de Dirinon et Brennilis ne fait qu'accroître cette vulnérabilité. Pour la limiter, il est nécessaire de coupler le développement du réseau avec un nouveau moyen de production, d'une puissance de 450 MW environ, idéalement localisé dans le nord-ouest de la Bretagne.

BIP – LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES NE PEUT-IL SUFFIRE À COMPENSER LE DÉFICIT DE PRODUCTION ACTUEL ?

D. R. – Cet idéal n'est pas atteignable à court terme, tant qu'on ne disposera pas de moyens pour faire coïncider production et consommation. C'est donc l'enjeu qui nous attend au travers du développement des technologies de stockage de l'énergie ou de réseaux intelligents. Dans cette phase de transition (2010-2020), il nous faut absolument investir dans la recherche et les expérimentations afin d'accroître l'autonomie électrique bretonne avec un pourcentage d'énergies renouvelables le plus fort possible. À terme, un nouveau modèle électrique breton se dégagera : plus propre et décentralisé.

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES DU CONSEIL RÉGIONAL

GRUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS

Économies factices, inégalités réelles

Sous prétexte de recherches d'économies, le gouvernement annonce que l'instauration du Conseiller territorial va réduire considérablement les dépenses. Voire... À l'inverse, une évidence: passer de 6000 Conseillers régionaux et généraux à 3000 Conseillers territoriaux représente une diminution du nombre d'élu(e)s de la République de 0,6% et non de la moitié, à moins de considérer les 530000 Conseillers municipaux, la plupart bénévoles, comme quantité négligeable! La méthode qui consiste à « faire les poches » des collectivités locales pour compenser les déficits de l'État est profondément exaspérante. Car il s'agit d'abord de contrarier les capacités d'action des élu(e)s locaux. Ensuite, l'asphyxie financière va provoquer la réduction des marges de manœuvre des collectivités, ce qui constitue un réel danger pour l'aménagement de notre territoire et pour l'avenir des Bretonnes et des Bretons. Car moins d'argent public signifie surtout moins d'action publique. L'objectif de cette réforme est bel et bien d'affaiblir la gauche tout en réduisant les pouvoirs des départements et des régions. Cela signifie également moins de proximité entre les élu(e)s et les citoyens, moins de solidarité. Et chacun sait que ce lien est indispensable notamment sur les territoires ruraux. Les politiques de solidarité et la démocratie locale seront les premières victimes. La droite veut liquider les contre-pouvoirs locaux. Le rôle des collectivités est primordial car elles créent de la croissance et favorisent l'emploi en réalisant 73% de l'investissement public. Sans cela, c'est une source importante de l'activité économique qui est tarie. Rappelons également que ces mêmes collectivités jouent un rôle essentiel en matière de services publics: amélioration des établissements scolaires, des trains régionaux, des infrastructures routières, de la construction de logements, des dispositifs en faveur des lycéens et des apprentis, mais aussi de l'attention portée aux services à la personne concernant la petite enfance, les personnes âgées ou atteintes de handicaps et des initiatives en faveur de la formation et de l'insertion professionnelle... En clair, le projet de réforme des collectivités territoriales va diminuer considérablement les services publics, seul patrimoine de ceux qui n'en ont pas, et favorisera une nouvelle fois les territoires les mieux dotés au détriment des autres. Porter atteinte aux collectivités, c'est, simultanément, creuser des inégalités entre les territoires et leurs habitant(e)s et rompre avec la décentralisation des pouvoirs de décision: double faute.

www.groupe-ps-bretagne.org

GRUPE COMMUNISTE

Le site de l'actualité du groupe

Mise au point de Gérard Lahellec suite au vote négatif de l'UMP sur le Schéma National des Transports, intervention d'Eric Berroche sur la mobilisation contre la réforme des retraites et le Pacte Électrique Breton, intervention de Josiane Corbic sur le SNIT, actualité du Pôle d'excellence sportive de Dinard par Daniel Gilles, point sur la politique Égalité de Gaëlle Abily, contribution de Sophie Lemoine à propos de la révision de la politique formation, etc. L'ensemble de l'actualité du groupe: interventions en session plénière, communiqués de presse, argumentaires, notes et bulletins du groupe sont à retrouver sur le site Internet.

www.groupe-communiste-bretagne.org
groupe@pcf-crb.org – 02 23 21 3690

GRUPE BRETAGNE ÉCOLOGIE

La filière ostréicole,

victime de la dégradation environnementale

Nouveau revers pour la filière ostréicole: la promesse des huîtres triploïdes résistantes, d'Ifremer tombe à l'eau, puisqu'on constate qu'elles aussi sont touchées par le virus qui

décime les populations d'huîtres depuis 3 ans. Quelles sont les causes ou les responsables de ce désastre à venir? Le retard pris par la recherche, l'intensification des pratiques ostréicoles, la faiblesse des pouvoirs publics pour la reconquête de la qualité de l'eau littorale, le réchauffement climatique...? Probablement un peu tout à la fois. Ce que l'on peut constater aujourd'hui, c'est que la dégradation environnementale se paie économiquement. On ne peut pas continuer à produire n'importe comment, sans impacts sur d'autres activités intimement liées à la qualité de notre environnement: pêche, agriculture, ostréiculture, tourisme, santé, industrie du bois...
Contact : 02 23 21 3656

GRUPE EUROPE ÉCOLOGIE BRETAGNE

Énergie, faire le choix de l'avenir!

Le projet de centrale gaz de 450 MW annoncé sur le pays de Brest, neutralisera, par son coût de 350 millions d'euros, le déploiement d'alternatives énergétiques. Alors que les ressources des collectivités locales sont limitées, le Conseil régional entérine un projet du passé, important émetteur de gaz à effet de serre et qui accentuera la dépendance énergétique de la Bretagne, le gaz étant nécessairement importé. Il est encore possible de faire le choix de systèmes d'appoints en cogénération, décentralisés sur les différents territoires bretons. Une politique responsable ne peut qu'aller vers l'abandon de ce projet pour garantir les investissements sur les secteurs d'avenir, créateurs d'emplois.

GRUPE UDB – AUTONOMIE ET ÉCOLOGIE

Irriguer toute la Bretagne

La Bretagne ne doit pas reproduire le système centralisé français, Paris et la Province! La réorganisation des chambres de commerce et d'industrie (CCI) est une occasion de donner un signe fort. C'est pourquoi, les élus de l'UDB soutiennent l'installation de la future chambre régionale de commerce et d'industrie à Brest. De plus, ce choix favoriserait une modernisation rapide des liaisons ferroviaires entre l'est et l'ouest de la Bretagne.

<http://udb-regionbretagne.over-blog.com>

BREIZH DA ZONT – BRETAGNE À VENIR

3 heures: le choix de l'emploi

Brest et Quimper à 3 h 08 de Paris, combien de fois par jour? Quand? En 2014, 2020, 2025? Le rapport présenté par l'exécutif ne répond à aucune de ces questions. Nous avons voté contre. Le projet ferroviaire breton a toujours été de mettre Brest et Quimper à 1 h 30 de Rennes et 3 h de Paris. Tout autre choix revient à rompre un consensus porté par les Bretons depuis plus de vingt ans. Nous ne nous battons pas pour quelques minutes. Notre volonté est de réduire le fossé entre l'ouest et l'est, le centre et le littoral. Nous voulons doter l'ouest breton, à partir de la métropole brestaise, d'une nouvelle ambition économique permettant à chacun de trouver l'emploi correspondant à ses qualifications. Renforcer la pointe bretonne, c'est aussi conforter Rennes dans sa vocation de capitale régionale. Pour accompagner ce projet nous avons besoin de la desserte ferroviaire à grande vitesse jusqu'à Brest et Quimper, de l'aéroport Notre Dame des Landes, du doublement de la RN 164 axe vital pour l'agriculture et l'agroalimentaire. Tel est le sens de notre vœu rejeté par la majorité pour demander l'inscription de ces projets au SNIT et de la résolution demandant de mettre ces dossiers à l'ordre du jour de la renégociation du Contrat de projets entre l'État et la Région.

Les élus de la droite et du centre
www.bretagneavenir.fr – 02 23 21 3680